

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CS1915

présenté par  
M. Didier Martin, rapporteur thématique

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l’alinéa 16 par les mots :

« et sont ajoutés les mots : « du présent code » ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.